

SAVOIR et CONNAÎTRE, v.

I. Marc *sait* ou habite Jean ; il *sait* qu'il habite rue Victor Hugo.

X est un fait.

1) Max **SAIT** X, *que*-phrase à l'ind. ou interrogative indirecte.

Max a appris X ; il l'a dans sa mémoire ; il peut se le rappeler quand il veut ; il ne met pas en doute la vérité de X. *Je sais que Max a déménagé et qu'il habite maintenant à la campagne. Tu es sûr ? Tout à fait ! Je sais où il habite.*

— Ant. Max **IGNORE** X : il ne *sait* pas X. *Sylvie ignore à quelle heure part le train pour Paris ; elle ignore que c'est à neuf heures ; elle voudrait bien le savoir. L'employé va la renseigner lui donner le renseignement.*

— Luc *fait savoir* X à Max (style administratif). *Le recteur a fait savoir à Sylvie qu'elle a obtenu son changement.* Il l'en a informée, il le lui a appris ; maintenant, elle le *sait*.

— **GR** Dans ce type de phrase, *savoir* est seul possible. Mais on peut dire au passif : *Il est CONNU qu'il n'y avait presque plus de prisonniers à la Bastille.* - *C'est bien connu !* ou à la forme pr. (fam.) : *Alice vieillit et ça se connaît.*

2) De X, Max *en sait quelque chose*, ou bien *il n'en sait rien*. D'une situation X, Max peut *savoir* partiellement certains faits, repris par le pronom *en*. *Sais-tu ce que Marc a fait hier ? - Je sais seulement qu'il est sorti à trois heures ; je n'en sais pas davantage.* - *Tu ne sais pas où il est allé ? - Non, je n'en sais rien.*

— *Jean en sait long sur Marc* ; il ne *sait* pas tout mais *sait* beaucoup de choses (peut-être compromettantes).

— Si Max a été victime ou bénéficiaire de X on peut dire qu'il *en sait quelque chose ! - L'orage d'hier soir a été violent ! - J'en sais quelque chose, ma cave a été inondée.* Syn. *Je suis payé pour le savoir !*

3) *Qui sait ?* suivi ou non d'une interrogative indirecte, *va savoir, allez savoir* (fam.) marquent le doute. *Qui sait si Marc embauchera Éric ? Marc embauchera peut-être Éric ? Qui sait ? Allez savoir !*

— Quand Max **ignore** X et renonce à émettre des hypothèses, il peut employer *je ne sais* + interrogative indirecte (dans ce cas, la substitution de *j'ignore* à *je ne sais* est impossible), ou *Dieu sait ... - Marc habite je ne sais où, il a déménagé depuis je ne sais combien de temps, il fait je ne sais quoi ... Il aura encore inventé Dieu sait quoi* : une chose que je ne peux imaginer. - *Il a dû partir pour l'Amérique. On ne sait jamais.* - *Dieu seul le sait !* : pas moyen de le *savoir*.

— Loc. nominale *Un je ne sais quoi* : quelque chose d'indéfinissable. *Il y a dans le sourire de Sylvie un je ne sais quoi d'ironique.*

4) Autres locutions usuelles.

Dans la conversation : *Tu sais ? Vous savez ?* servent

— à apprendre à l'interlocuteur quelque chose qu'il **ignorait** probablement, sans exclure complètement qu'il le *savait* peut-être. *Tu sais que Max a déménagé ? Il habite désormais à la campagne.* - *Oui, je le savais ! / Non, je ne savais pas !*

— ou simplement à attirer son attention sur un point de quelque importance. *Tu sais, Luc a mauvais caractère, fais attention de ne pas le vexer.* - *Bien sûr.*

— *Vous savez bien que* X appelle une confirmation de l'interlocuteur. *Vous savez bien qu'on annonce une tempête, alors ne partez pas en mer ! - Bien sûr que non !* ou au contraire *Mais si, il n'y a pas de danger !*

— *Je sais bien, ... mais* exprime une approbation partielle suivie d'une restriction. *Je sais bien que vous êtes de bons navigateurs, mais tout de même, c'est imprudent.*

— *Si j'avais su* exprime le regret. *Si j'avais su que la mer serait aussi forte, nous ne serions pas partis.* - **PR** *Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait !*

— *Jean sait de quoi il retourne* : il est au courant de la situation. - *Il sait à quoi s'en tenir* : son opinion est faite.

— Une affirmation ou, plus souvent, une négation peut être renforcée par *que je sache* (subj. présent de *savoir*). *Sylvie n'est jamais allée en Amérique, que je sache.* - Syn. à ma **CONNAISSANCE**.

II. Le cuisinier *sait* faire les sauces : il s'y *connaît*.

X est un *savoir-faire*.

1) Max **sait** X inf. : il a appris à X inf., il a acquis des réflexes, des habitudes, qui le rendent capable, en toute occasion, de faire correctement l'action X ; il en a la pratique. *Sylvie sait faire le baba / parler anglais / aller chez Max.*

2) En ce qui concerne divers travaux, Max qui a exercé longtemps un même genre d'activité, *en connaît* toutes les difficultés, *sait* comment les éviter, a pris de bonnes habitudes : il a une technique fondée sur l'expérience qui lui permet d'arriver à de bons résultats ; il est expérimenté. *Éric est un mécanicien expérimenté ; il a une longue expérience ; il sait réparer les voitures.*

— Tout cela constitue un **SAVOIR-FAIRE** : l'ensemble des **connaissances** pratiques et des bonnes habitudes acquises par Max qui exerce bien son métier. *Pour bien réussir un baba, il faut du savoir-faire.*

3) En ce qui concerne une technique, une profession, Max *s'y connaît* (fam.) : il en a une bonne expérience. *Sylvie s'y connaît en pâtisserie.* - *Elle y connaît quelque chose* : elle en a une certaine pratique.

— Ant. *Marie n'y connaît pas grand chose, n'y connaît rien* : elle est à peu près ou complètement **IGNORANTE** en la matière. - *Elle ne connaît rien à rien.*

4) *Jean sait vivre* : ses manières sont conformes à ce qu'exige la société où il vit ; il ne se rend pas ridicule ; il ne se fait pas mal juger. Il a du **SAVOIR-VIVRE** : ensemble des bonnes manières, des règles de courtoisie et de politesse acquises par quelqu'un de bien élevé. *Jean a du savoir-vivre. Il remplit très bien des fonctions officielles.*

III. Sylvie *sait / connaît* l'adresse de Max et la recette du baba.

X est le nom abstrait d'un fait ou d'une pratique.

1) Max **connaît / sait** X, nom abstrait d'une information résumant le contenu de X *que* + phrase (ou un petit nombre de telles phrases). *Sylvie connaît / sait l'âge de Max, la date de son mariage avec Léa, son salaire mensuel, son adresse, l'heure où il part au travail, son itinéraire ...*

2) Luc *porte* X, nom abstrait d'une information ou d'un ensemble d'informations (style administratif) à la **connaissance** de Max. - Max *prend connaissance* de X. - X *vient à la connaissance* de Max. *Luc porte à la connaissance de son directeur les doléances des employés.* - *Un incident récent est venu à ma connaissance* : je l'ai appris (par hasard). - *Le ministre prend connaissance du rapport de la commission.* *Désormais, il en a connaissance et il peut dire* : à ma connaissance, les mesures que nous avons prises ont donné de bons résultats. - *Jean a agi en (pleine) connaissance de cause* : en **connaissant** toutes les conditions de son action.

3) Max **sait / connaît** X, une langue. *Sylvie sait / connaît l'anglais.*

— Max **sait / connaît** X, une technique. *Sylvie sait / connaît la manière de faire un baba.*

— Max **sait / connaît** X, un texte entier (la table de multiplication, un rôle à jouer au théâtre, un poème, une chanson, un morceau de musique) : il est capable de s'en rappeler le contenu et le reproduire plus ou moins fidèlement. Mais Max **sait / connaît** X *par cœur* : il peut le reproduire sans changer un mot ni une note ; syn. fam. *il le sait sur le bout du doigt.*

4) **Connaître** seul possible.

— Max **connaît** X, une discipline considérée dans sa globalité. *Jean connaît la musique, la géométrie. Éric connaît la mécanique, il a une connaissance approfondie de la mécanique.*

— Max **connaît** X, un certain type d'expérience. *Jean a connu la guerre et la faim. Il est bien temps qu'il connaisse le bonheur !*

— Max **connaît** cette chanson : il en a une idée globale, la **RECONNAÎTRAIT** à l'occasion, mais ne serait pas nécessairement capable de la reproduire exactement. - Fig. *On connaît la chanson !* : tu répètes toujours la même chose, nous savons depuis longtemps ce que tu nous racontes, tu ne nous apprends rien.

5) Le **savoir** de Max, inf. employé comme nom, syn. plus usuel, ses **connaissances** (pl. obligatoire) : l'ensemble cohérent des X qu'il **sait**. *En histoire, l'étendue du savoir / des connaissances de Jean est étonnante.* - *Il n'avait que des connaissances générales en astronomie, il les a élargies, approfondies.* - Le **contrôle des connaissances**, dans les universités : les épreuves permettant de vérifier ce que les étudiants ont appris et *savent*. - Ant. L' **IGNORANCE** de Max.

En complément, voir l'article ÉTUDIER, SCIENCE et SAVANT.

IV. Jean et Marc se **connaissent** bien ; ce sont de vieux amis.

X est un être. - *Savoir* est exclu.

1) Max **connaît** Luc : il l'a vu, et vu agir, entendu parler, il a en mémoire son aspect physique, et aussi les traits de son caractère, son histoire et son mode de vie ; il peut le **reconnaître** s'il le rencontre. *Je connais Marc, Marc et Jean se connaissent.* - *Connais-toi toi-même !* - *Jean connaît Marc intimement, mais ne connaît Luc que de nom et de vue.* - *Le chien connaît son maître et le maître connaît son chien.* - *Luc gagne à être connu* : il est meilleur qu'il ne le paraît.

— Max et Luc **font connaissance** : ils ont un premier contact ; ils se **connaîtront** mieux par la suite. - *Jean a fait la connaissance de Marc / fait connaissance avec Marc il y a vingt ans.* - *Maintenant, ce sont de vieilles connaissances* : des gens qui se connaissent depuis longtemps. - *Pour leur mariage, Jean et Sylvie ont invité les amis et connaissances* : les personnes connues, pas forcément très intimes.

2) Luc est **CÉLÈBRE** : extrêmement **connu** et généralement admiré (encore qu'on puisse se rendre *tristement célèbre* par ses mauvaises actions). *Pavarotti est un chanteur célèbre, qui a connu une grande CÉLÉBRITÉ.* - *C'était une célébrité de l'opéra italien.*

— Ant. Luc est **INCONNU** de Max. Luc est un *inconnu* pour Max. *Un illustre inconnu* fait l'important, mais personne ne le connaît.

— Max **MÉCONNAÎT** Luc : il le **connaît** mal et en a une mauvaise opinion qui n'est pas justifiée. *Van Gogh, de son vivant a été un génie méconnu.*

— Max **ignore** Luc : il se comporte comme si Luc n'existait pas, refuse de le fréquenter, ne parle jamais de lui. *Luc et Jean s'ignorent.*

3) Max **connaît** X non humain.

— X concret : il l'a souvent vu, utilisé, il peut, quand il veut, le rappeler à sa mémoire, le **reconnaître**. *Je connais très bien la maison de Marc, j'y vais souvent.* - *Sylvie connaît vaguement Londres. Elle y a passé deux jours.* - *Connais-tu ce blouson ?* - *Oui c'est celui de Jeannot.* - *La connaissance du terrain est indispensable dans les opérations militaires.*

— X, œuvre de l'esprit, s'il l'a lue et relue, écoutée et réécoutée, vue et revue, si elle lui est devenue familière, s'il peut en analyser la structure et les caractères, s'il n'a besoin que de quelques détails pour identifier l'auteur. *Jean connaît bien l'œuvre de Victor Hugo, la 9^e symphonie de Beethoven, les gravures de Rembrandt.* Cela fait partie de sa culture.

V. Je ne **saurais** trop vous recommander ce restaurant, il **connaît** une grande affluence.

Emplois affaiblis de *savoir* et *connaître* et *connaissance*.

1) **Savoir**, c'est POUVOIR.

— *Savoir* au conditionnel, dans une phrase négative (vieux et litt.). *Je ne saurais accepter des conditions pareilles, elles sont trop désavantageuses !*

— *Jeannot ne sait pas rester en place. Il vient de tomber et de se faire mal ; il pleure tout ce qu'il sait* : il n'est pas capable de rester en place ; il pleure aussi fort qu'il est capable de pleurer (fam. et régional).

2) **Connaître**, c'est AVOIR. Y non animé **connaît** X, état ou évènement, il en *fait l'expérience*. *La côte a connu cet été une affluence de touristes exceptionnelle.* - *Le pays connaît une certaine prospérité.* - *La France a connu bien des révolutions au cours de son histoire.* - *Le dévouement de Jean ne connaît pas de bornes.*

3) En parlant d'un individu particulier : Max, malade ou vieillard resté conscient et intelligent *a toute sa connaissance* : la pleine conscience de lui-même et des autres. - Max *perd connaissance* : il s'évanouit, n'a plus avoir aucune perception ; il *reste sans connaissance* pendant un certain temps, puis *reprend connaissance* : recommence à éprouver des sensations et à être conscient.

VI. Le vieillard **reconnaît** la maison de son enfance.

1) Max, doué de mémoire, mis en présence de X, **reconnaît** X qu'il **connaissait** déjà, mais qui n'était pas présent à son esprit ; il **reconnaît** que ceci est X. *Quand Ulysse est rentré à Ithaque après vingt ans d'absence, le premier qui l'a reconnu, avant même sa femme Pénélope, est son vieux chien Argos.*

— Max, doué de mémoire, **reconnaît** X à un indice. *Ulysse, déguisé en mendiant, fut reconnu par sa vieille nourrice, à une cicatrice qu'il avait à la jambe.*

— *Il suffit d'entendre trois mesures pour reconnaître la musique de Mozart.*

— *On ne reconnaît plus X : il a changé énormément.*

2) Emploi pr. Dans une circonstance difficile, Max, doué de mémoire et d'intelligence, **s'y reconnaît** : il rassemble ses souvenirs, coordonne des indices, et finit par comprendre ce qu'il ne comprenait pas. *Je m'étais trompé de chemin, je ne savais plus où j'étais mais j'ai fini par m'y reconnaître.* - *Le notaire commence à s'y reconnaître dans cette succession embrouillée.*

VII. Stanley a **reconnu** le bassin du Congo.

1) Max **reconnaît** X qu'il ne connaissait pas auparavant. *Après l'accident, il a fallu reconnaître les corps : les identifier ; procéder à la **RECONNAISSANCE** des corps des victimes.* - Un **signe de reconnaissance** permet à des personnes qui ne se connaissent pas de s'identifier.

2) X est un lieu. Se dit surtout en parlant d'explorations ou en langage militaire. *Stanley a **reconnu** le bassin du Congo.* - *Le général a envoyé un détachement reconnaître les positions ennemies.* - *Le général a envoyé un détachement en **reconnaissance**.* - *Il lui a confié une mission de reconnaissance.* - On utilise parfois pour cela des *avions de reconnaissance*.

VIII. Éric **reconnaît** qu'il s'est trompé ; il **reconnaît** ses erreurs.

1) Max **reconnaît** que X phrase à l'indicatif, ou X nom abstrait : un fait qu'il doit **connaître** et qu'il se trouve obligé d'affirmer même si ça ne lui plaît pas. Il **reconnaît** qu'il a fait X qu'il n'aurait pas dû faire. *Éric reconnaît qu'il s'est trompé ; il reconnaît son erreur.*

— **GR** que + phrase peut être remplacé par un infinitif quand le sujet des deux phrases est le même. *Éric reconnaît s'être trompé.*

— Possibilité de tournure pronominale : Max *se reconnaît* + adj. *Éric se reconnaît responsable de cette erreur.*

2) Syn. Soumis à un interrogatoire, notamment policier, Max **AVOUE** que X phrase à l'ind. ou X nom abstrait, l'action dont il était soupçonné, il en fait l'**AVEU**, notamment lorsqu'il s'agit d'une faute ou d'un crime. *Le voyou **reconnaît** / avoue qu'il a cambriolé trois villas ; il avoue avoir cambriolé trois villas. Il a avoué le cambriolage de trois villas.* - *Il est passé aux aveux ; il a fait / a passé des aveux complets.*

— Emplois affaiblis de *avouer* : Max, malgré sa gêne ou sa timidité, dit à Luc qui ne lui demande rien, un fait X qui n'est pas une faute à proprement parler. *Le matelot avoue à la fille de son capitaine qu'il est amoureux d'elle.* - *Le matelot avoue son amour à la fille de son capitaine.* - *Le matelot a fait à la fille du capitaine l'aveu de son amour.* - *Le matelot s'avoue amoureux de la fille de son capitaine.*

— *J'avoue que je suis gourmande / J'avoue être gourmande.* - *J'avoue que ce problème est difficile ; j'avoue ne pas le comprendre.* - *Yvonne avoue son âge : elle a soixante ans.*

— Emploi pr. *Jean est fort aux échecs, mais il s'avoue vaincu (par Marc).*

3) Max **reconnaît** un fait nouveau, ou antérieurement contesté.

— Max **reconnaît** X humain pour + attribut exprimant une supériorité : Max accepte que X soit son supérieur. *Les seigneurs francs ont reconnu Hugues Capet pour roi.*

— *L'ONU reconnaît l'indépendance de la Mazurie* : elle admet le fait que la Mazurie soit désormais une nation indépendante. *La reconnaissance du nouveau gouvernement de la Mazurie est un acte important.*

— Max **reconnaît** Pierrot comme son enfant : Max, non marié à la mère de Pierrot, déclare officiellement qu'il est le père de Pierrot. Cet acte est une *reconnaissance de paternité*.

4) Max **reconnaît** que Luc lui a fait du bien ; il **reconnaît** le bien qu'on lui a fait : il ne l'oublie pas, ne le nie pas. *Jean reconnaît qu'Éric lui a sauvé la vie alors qu'il risquait de se noyer ; il lui doit de la reconnaissance, il lui en est **RECONNAISSANT**.*